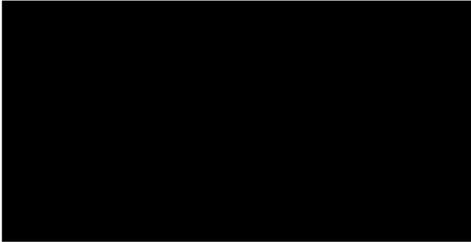




COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

PAR COURRIEL

Montréal, le 01 octobre 2021



**OBJET : VOTRE DEMANDE D'ACCÈS DU 13 JANVIER 2021
NOTRE RÉFÉRENCE : 800-02-136**

Monsieur,

La présente fait suite à la demande d'accès aux documents mentionnée en objet par laquelle vous souhaitez obtenir :

- « depuis octobre 2019, toutes les communications entre d'une part, le commissaire, le bureau du commissaire, son secrétariat ou ses adjoints et, d'une autre part, tout appliquant au poste de commissaire;
- depuis octobre 2019, toutes les communications entre d'une part, le commissaire, le bureau du commissaire, son secrétariat ou ses adjoints et, d'une autre part, l'une des personnes suivantes : Jacques Duchesneau, Donald Riendeau et André Marin;
- tout document (ordre du jour, avis de convocation, inscription à l'agenda, etc.) relativement à une rencontre physique, téléphonique ou virtuelle, entre, d'une part, le commissaire, le bureau du commissaire, son secrétariat ou ses adjoints et, d'une autre part, tout appliquant au poste de commissaire, Jacques Duchesneau, Donald Riendeau ou André Marin ».

Tout appliquant au poste du commissaire

En ce qui concerne ce volet de votre demande, une réponse vous a été communiquée le 16 février dernier.

Les autres personnes visées



COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

À propos de Jacques Duchesneau et André Marin, le Commissaire à la lutte contre la corruption (« CLCC ») ne détient aucun document au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ci-après Loi sur l'accès).

En ce qui concerne Donald Riendeau, vous trouverez ci-joint les renseignements demandés et que nous pouvons vous communiquer.

Cependant, nous ne pouvons pas vous communiquer tous les renseignements demandés sans le consentement des personnes impliquées, en raison des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès (à l'annexe 1, vous trouverez tous les articles cités). La Loi sur l'accès prévoit en effet qu'un renseignement personnel est confidentiel, sauf si sa divulgation est autorisée par la personne concernée.

De plus, des renseignements personnels à caractère public ont été caviardés en vertu de l'alinéa 2 de l'article 57 de la Loi sur l'accès. Nous considérons que leur divulgation est de nature à nuire ou à entraver le travail d'un organisme qui en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime.

Par ailleurs, d'autres documents qui satisfont aux paramètres de votre demande, mais que nous devons refuser de donner communication pour les raisons suivantes :

- Des documents qui contiennent des renseignements financiers ou commerciaux de nature confidentiels fournis par un tiers et habituellement traités de façon confidentielle par ce tiers. Ces renseignements, sans le consentement du tiers, ne peuvent pas vous être communiqués en vertu de l'article 23 de la Loi sur l'accès. De plus, l'ensemble des renseignements mentionnés ci-dessus forment la substance de ces documents au sens du deuxième alinéa de l'article 14 de la Loi sur l'accès; en conséquence, nous devons refuser de vous donner communication de ces documents, conformément à ces dispositions.
- Des documents contenant des renseignements fournis par un tiers dont leur divulgation pourra nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers. Ces renseignements, sans le consentement du tiers, ne peuvent pas vous être communiqués en vertu de l'article 24 de la Loi sur l'accès. De plus, l'ensemble des renseignements mentionnés ci-dessus forment la substance de ces documents au sens du deuxième alinéa de l'article 14 de la Loi sur l'accès; en conséquence, nous devons refuser de vous donner communication de ces documents conformément à ces dispositions.
- Des documents contiennent des informations qui sont protégées par le secret professionnel d'un tiers en vertu de l'article 9 de la Charte des droits et libertés de la personne. Par conséquent, nous devons refuser de vous donner communication de ces documents puisque les informations protégées par le secret professionnel forment la substance de ces documents au sens du deuxième alinéa de l'article 14 de la Loi sur l'accès.



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

Recours

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez à l'annexe 2 une note relative à l'exercice de ce recours.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Nathalie Lefebvre
Responsable de l'accès aux documents



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

ANNEXE 1
DISPOSITIONS LÉGISLATIVES CITÉES

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ chapitre A-2.1

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

57. Les renseignements personnels suivants ont un caractère public:



COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1° le nom, le titre, la fonction, la classification, le traitement, l'adresse et le numéro de téléphone du lieu de travail d'un membre d'un organisme public, de son conseil d'administration ou de son personnel de direction et, dans le cas d'un ministère, d'un sous-ministre, de ses adjoints et de son personnel d'encadrement;

2° le nom, le titre, la fonction, l'adresse et le numéro de téléphone du lieu de travail et la classification, y compris l'échelle de traitement rattachée à cette classification, d'un membre du personnel d'un organisme public;

3° un renseignement concernant une personne en sa qualité de partie à un contrat de service conclu avec un organisme public, ainsi que les conditions de ce contrat;

4° le nom et l'adresse d'une personne qui bénéficie d'un avantage économique conféré par un organisme public en vertu d'un pouvoir discrétionnaire et tout renseignement sur la nature de cet avantage;

5° le nom et l'adresse de l'établissement du titulaire d'un permis délivré par un organisme public et dont la détention est requise en vertu de la loi pour exercer une activité ou une profession ou pour exploiter un commerce.

Toutefois, les renseignements personnels prévus au premier alinéa n'ont pas un caractère public si leur divulgation est de nature à nuire ou à entraver le travail d'un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime. De même, les renseignements personnels visés aux paragraphes 3° et 4° du premier alinéa n'ont pas un caractère public dans la mesure où la communication de cette information révélerait un renseignement dont la communication doit ou peut être refusée en vertu de la section II du chapitre II.

En outre, les renseignements personnels prévus au paragraphe 2° ne peuvent avoir pour effet de révéler le traitement d'un membre du personnel d'un organisme public.



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ chapitre C-12

9. Chacun a droit au respect du secret professionnel.

Toute personne tenue par la loi au secret professionnel et tout prêtre ou autre ministre du culte ne peuvent, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels qui leur ont été révélés en raison de leur état ou profession, à moins qu'ils n'y soient autorisés par celui qui leur a fait ces confidences ou par une disposition expresse de la loi.

Le tribunal doit, d'office, assurer le respect du secret professionnel.



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

ANNEXE 2
AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit et elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Les coordonnées de la Commission d'accès à l'information sont les suivantes :

QUÉBEC

525, boulevard René-Lévesque Est
Bureau 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102
Téléphone sans frais : 1 888 528-7741

MONTRÉAL

2045, rue Stanley
Bureau 900
Montréal (Québec) H3A 2V4

Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170
Téléphone sans frais : 1 888 528-7741

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites à un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres textes de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit explicitement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

[REDACTED]

De: Donald Riendeau [REDACTED]
Envoyé: 6 janvier 2021 15:07
À: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Objet: Bonne année 2021 !

Bonjour Frédéric,

J'espère tu as passé une belle période des fêtes.

J'aimerais te souhaiter une belle année 2021 malgré l'année difficile qui nous attend.

Bravo pour cette dernière année 2020, tu as dû jongler avec les squelettes du passé et tu as bien réussi. Mais surtout tu as mis les bases pour les années à venir.

Comme le dirait mon mentor Jean-Claude Deschênes, espérons que cette crise sera un signe de progrès. Que nous rechercherons le meilleur intérêt collectif pour bâtir une société davantage de confiance.

J'ai très hâte de te revoir !

Si tu as besoin d'aide, je suis présent.

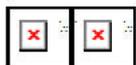
À bientôt et fais attention à toi et tes proches !

N.b. En passant, voici ma nouvelle adresse pour courrier ou facturation future :

Me Donald Riendeau
Institut de la confiance

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)

www.institutdelaconfiance.org





Partenaires OR



Partenaires ARGENT



Partenaires BRONZE



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures.

De: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Envoyé: 6 janvier 2021 20:09
À: Donald Riendeau
Objet: Rép. : Bonne année 2021 !

Bonsoir Donald

Merci pour les bons vœux. Je te souhaite également à toi, ta famille et tes proches une bonne et heureuse année 2021, remplie de santé et d'espoir collectif vers un retour à la normale. De plus, je te souhaite des projets professionnels à ta hauteur et du succès pour l'ICO malgré les temps durs que nous vivons. À ce sujet, j'ai suivi l'actualité récente et je tiens à souligner que c'est rafraîchissant et apprécié d'avoir vos indices de la confiance de façon périodique.

Et oui, nous avons encore beaucoup de travail devant nous à l'UPAC et je tiens absolument à ce que ce soit fait dans les règles de l'art. Cela étant, et tu connais le droit mieux que moi, il faut se montrer patient. Entre temps, ma mission principale est de mieux communiquer notre mission pour rétablir cette confiance éfratée dans les dernières années.

Cela dit, je te réitère mon intérêt pour ce dont nous avons discuté au mois de septembre dernier au sujet d'une proposition d'offre de formation par l'ICO sur des principes de gouvernance éthique qui pourrait être diffusée à nos enquêteurs et gestionnaires, le tout afin de leur permettre de mieux comprendre les comportements des individus derrière les stratagèmes que nous enquêtons ou vérifions. Ou toute autre offre de formation que tu jugerais pertinente.

ps: c'est noté pour l'adresse et n'oublie pas tes pushups!

Cordialement,
Frédéric



Frédéric Gaudreau
Commissaire
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
Téléphone [REDACTED]
www.upac.gouv.qc.ca

Adoptez l'éco-attitude! N'imprimez pas ce courriel à moins que ce soit nécessaire.

Vous n'êtes pas la personne à qui ce message est destiné? C'est embarrassant. Ce message est confidentiel, y compris les pièces jointes et les autres messages qu'il contient. Voici quoi faire :

1. N'en lisez pas plus! Et n'en diffusez pas le contenu.
2. Écrivez-moi un message distinct pour m'informer de cette erreur.
3. Supprimez ce message, d'abord dans votre boîte de réception, puis dans votre corbeille. Merci de votre collaboration.

>>> Donald Riendeau [REDACTED] 2021-01-06 15:06 >>>
Bonjour Frédéric,

J'espère tu as passé une belle période des fêtes.

J'aimerais te souhaiter une belle année 2021 malgré l'année difficile qui nous attend.

Bravo pour cette dernière année 2020, tu as dû jongler avec les squelettes du passé et tu as bien réussi. Mais surtout tu as mis les bases pour les années à venir.

Comme le dirait mon mentor Jean-Claude Deschênes, espérons que cette crise sera un signe de progrès. Que nous rechercherons le meilleur intérêt collectif pour bâtir une société davantage de confiance.

J'ai très hâte de te revoir !

Si tu as besoin d'aide, je suis présent.

À bientôt et fais attention à toi et tes proches !

N.b. En passant, voici ma nouvelle adresse pour courrier ou facturation future :

Me Donald Riendeau
Institut de la confiance



Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)



www.institutdelaconfiance.org



Partenaires OR



Partenaires ARGENT



Partenaires BRONZE



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures.

De: Donald Riendeau [redacted]
Envoyé: 12 janvier 2021 16:34
À: FREDERICK GAUDREAU [redacted]
Objet: Re: Rép. : Bonne année 2021 !
Pièces jointes: noname; noname; noname

Frederick,

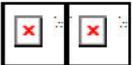
merci de ton retour.

Je te reviens jeudi avec une proposition de formations.

Bonne soirée.

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)

www.institutdelaconfiance.org



Partenaires OR



Partenaires ARGENT



Partenaires BRONZE



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures.

Le mer. 6 janv. 2021 à 20:08, FREDERICK GAUDREAU [redacted] a écrit :

Bonsoir Donald

Merci pour les bons vœux. Je te souhaite également à toi, ta famille et tes proches une bonne et heureuse année 2021, remplie de santé et d'espoir collectif vers un retour à la normale. De plus, je te souhaite des projets professionnels à ta hauteur et du succès pour l'ICO malgré les temps durs que nous vivons. À ce sujet, j'ai suivi l'actualité récente et je tiens à souligner que c'est rafraîchissant et apprécié d'avoir vos indices de la confiance de façon périodique.

Et oui, nous avons encore beaucoup de travail devant nous à l'UPAC et je tiens absolument à ce que ce soit fait dans les règles de l'art. Cela étant, et tu connais le droit mieux que moi, il faut se montrer patient. Entre temps, ma mission principale est de mieux communiquer notre mission pour rétablir cette confiance effritée dans les dernières années.

Cela dit, je te réitère mon intérêt pour ce dont nous avons discuté au mois de septembre dernier au sujet d'une proposition d'offre de formation par l'ICO sur des principes de gouvernance éthique qui pourrait être diffusée à nos enquêteurs et gestionnaires, le tout afin de leur permettre de mieux comprendre les comportements des individus derrière les stratagèmes que nous enquêtons ou vérifions. Ou toute autre offre de formation que tu jugerais pertinente.

ps: c'est noté pour l'adresse et n'oublie pas tes pushups!

Cordialement,
Frédéric



Frédéric Gaudreau

Commissaire
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
Téléphone : [REDACTED]
www.upac.gouv.qc.ca

Adoptez l'éco-attitude! N'imprimez pas ce courriel à moins que ce soit nécessaire.

Vous n'êtes pas la personne à qui ce message est destiné? C'est embarrassant. Ce message est confidentiel, y compris les pièces jointes et les autres messages qu'il contient. Voici quoi faire :

1. N'en lisez pas plus! Et n'en diffusez pas le contenu.
2. Écrivez-moi un message distinct pour m'informer de cette erreur.
3. Supprimez ce message, d'abord dans votre boîte de réception, puis dans votre corbeille. Merci de votre collaboration.

>>> Donald Riendeau [REDACTED] 2021-01-06 15:06 >>>
Bonjour Frédéric,

J'espère tu as passé une belle période des fêtes.

J'aimerais te souhaiter une belle année 2021 malgré l'année difficile qui nous attend.

Bravo pour cette dernière année 2020, tu as dû jongler avec les squelettes du passé et tu as bien réussi. Mais surtout tu as mis les bases pour les années à venir.

Comme le dirait mon mentor Jean-Claude Deschênes, espérons que cette crise sera un signe de progrès. Que nous rechercherons le meilleur intérêt collectif pour bâtir une société davantage de confiance.

J'ai très hâte de te revoir !

Si tu as besoin d'aide, je suis présent.

À bientôt et fais attention à toi et tes proches !

N.b. En passant, voici ma nouvelle adresse pour courrier ou facturation future :

Me Donald Riendeau

Institut de la confiance



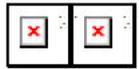
Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA

Directeur général et cofondateur

Institut de la confiance dans les organisations (ICO)



www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures.

De: Donald Riendeau [redacted]
Envoyé: 18 juin 2020 10:06
À: FREDERICK GAUDREAU [redacted]
Objet: Re: Rép. : Opportunité conjointe confiance et police

Désolé du retard.

Je parle aux gens de Daniele Henkel.TV

C'est nous deux qui décidons des questions et enjeux dont nous souhaitons parler.

Tout en sachant que le public et l'émission sont des citoyens " normaux " qui souhaitent être divertis et avoir des exemples pratiques et humains. Il ne faut pas être trop procédés ou philosophique...

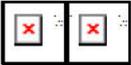
Je te reviens avec plus de détails.

Donald

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)



www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [redacted] ou au (514) 487-8082

Le dim. 14 juin 2020 à 20:44, FREDERICK GAUDREAU [REDACTED] a écrit :

Bonsoir Donald

Ça m'intéresse! Par contre, j'ai un enjeu de date car je serai en vacances le 7 août...

Entk, on peut en reparler de vive voix car j'aimerais aussi cerner un peu plus le sujet.

J'ai de la dispo mardi en AM pour un appel si ça te convient.

/fg



Frédéric Gaudreau

Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
2100, avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, bureau 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
Téléphone: [REDACTED]

Avis de confidentialité: L'information transmise par ce courriel, de même que les fichiers joints, est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier, de la diffuser ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement par courriel l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message, de même que les fichiers joints, sans garder de copie et de le supprimer de votre système.

>>> FREDERICK GAUDREAU 2020-06-12 21:32 >>>

Bonsoir Donald!

J'aime beaucoup l'idée, j'y réfléchis et te reviens en début de semaine pour en discuter.

Peut-être même qu'on pourrait le faire les 3 ensemble Nicolas, toi et moi?

Bon weekend également!

/frédéric



Frédéric Gaudreau

Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
2100, avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, bureau 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
Téléphone: [REDACTED]

Avis de confidentialité: L'information transmise par ce courriel, de même que les fichiers joints, est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier, de la diffuser ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement par courriel l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message, de même que les fichiers joints, sans garder de copie et de le supprimer de votre système.

>>> Donald Riendeau [REDACTED] 12/06/20 17:38 >>>

Frédéric,

tous les mois j'ai une capsule vendredi la confiance avec Daniele Henkel. En moyenne un auditoire de 35k à 55k.

J'aimerais le 7 août réaliser une heure sur la " Confiance et la police ". J'aimerais que tu sois l'invité. Les questions sont déterminées 4 ou 5 jours à l'avance ensemble.

C'est gratuit, pour aider la société.

Si tu pouvais y réfléchir, nous pourrions chacun répondre à différentes questions :

- Relation police et population
- George Floyd et le Québec
- Renforcer la confiance envers la police
- Le devoir des policiers
- Etc

Le tout avec des exemples concrets, terre à terre. Émotifs.

Ce n'est pas un immense auditoire, mais une grosse goûte auprès de 50k personnes. Qui en parlerons chacune à 2 ou 3 personnes.

Réfléchis et nous pourrions en parler à ta convenance la semaine prochaine. Tu es mon premier choix de policier, sinon Nicolas Arbour de Mirabel est excellent.

Bon Week-end.

Donald

De: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Envoyé: 14 août 2020 12:05
À: Donald Riendeau
Objet: Rép. : Vendredi de la confiance - DanieleHenkel.TV - Confiance et police
Pièces jointes: Vendredi de la confiance - révision pour Donald Riendeau.docx

Bonjour Donald

Voici en p.j. le document de travail incluant nos commentaires.
On pourrait s'en reparler de vive voix à ton retour de vacances?

Bon weekend!



Frédéric Gaudreau
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
2100, avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, bureau 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
Téléphone: [REDACTED]

Avis de confidentialité: L'information transmise par ce courriel, de même que les fichiers joints, est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier, de la diffuser ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement par courriel l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message, de même que les fichiers joints, sans garder de copie et de le supprimer de votre système.

>>> Donald Riendeau [REDACTED] 2020-07-16 11:29 >>>
Frédéric,

J'espère que tu vas bien à l'approche de tes vacances.

Désolé à te revenir sur le projet des vendredi de la confiance. Les dernières semaines furent intenses.

Le projet va de l'avant, nous en avons déjà réalisé deux (mai et juin) et nous sommes à planifier les trois / quatre suivants.

Tel que mentionné, nous aimerions réaliser un Vendredi de la confiance portant sur " Confiance et police ". L'objectif est de sensibiliser la population à l'importance de la police et de travailler avec elle.

Tu trouveras ci-joint le document de travail.

J'aimerais savoir quelle(s) date(s) te conviendraient le plus dans celles proposées.

Par la suite je te suggère un Zoom tous les deux pour " brainstormer " sur les sujets que nous souhaiterions couvrir, mais j'ai déjà quelques idées que tu trouveras dans le document ci-joint.

Reviens-moi rapidement sur la date qui te convient. Merci.

Bonne vacances !

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)

www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [redacted] ou au (514) 487-8082

Vendredi de la confiance – Squelette révisé par le commissaire et son équipe

- Sujets potentiels et préliminaires :

1. **Introduction générale par Donald Riendeau** : Pourquoi parler de confiance et police?
 - a. C'est un enjeu partout dans le monde, même dans les pays dits développés (France rapport Terra Nova; États-Unis affaire Floyd; etc.).
 - b. Au Québec le niveau de confiance est assez élevé, ce malgré certaines situations qui ont eu lieu au cours des dernières années. D'ailleurs l'Indice de confiance du Québec présente un niveau assez élevé envers la police, dans les cinq premières catégories sur vingt;
 - c. Mais au-delà de cet enjeu il faut comprendre pourquoi il est si important de bâtir une relation de confiance entre la police et la population;
 - Importance de la " sécurité " et de notre protection dans un système de droit;
 - Il est important pour les citoyens et notre démocratie d'avoir confiance et de savoir que nous serons protégés physiquement et financièrement;
 - L'importance de la carotte et du bâton (société qui souhaite la sensibilisation mais en même temps il faut punir);
 - Un métier vulnérable à l'opinion publique;
 - Un métier important mais difficile.
2. Frederick Gaudreau et l'UPAC
 - a. Son parcours
 - b. Pourquoi avoir choisi la police ?
 - c. Pourquoi prendre un mandat aussi risqué et visible que l'UPAC ?
3. Donald Riendeau, l'ICO et la police
 - a. Plusieurs diagnostics au sein des services de police;
 - b. Des milieux dévoués, mais souvent désorientés;
 - c. Exemples de situations dans lesquelles la confiance a été renforcée.
4. Quelle sont les leçons à tirer de l'épisode George Floyd ?
 - a. Les inégalités sociales
 - b. Les policiers bien préparés ?
5. Les défis de nos corps de police au cours des prochaines années (SQ, l'UPAC et SPVM) et quelques pistes de réflexion.
6. La corruption et les criminels en cravate
 - a. Le désir de la population de voir les coupables sous les verrous
 - b. Les défis de condamner les " criminels en cravate " (Principe du " hors de tout doute raisonnable", l'arrêt Jordan, les principes de justice naturelle, les super avocats de la défense, etc.)

Commenté [MG(1)]: Nous ne souhaitons pas que le commissaire intervienne sur quelque question ou commentaire concernant le racisme systémique ou général, puisque la question ne se pose pas pour l'UPAC : nos enquêtes portent sur des documents et nous ne faisons pas d'interpellation de citoyens dans la rue.

Commenté [MG(2)]: Nous comprenons ici que M. Riendeau fera une énumération de ce qu'il a pu constater dans différents corps de police avec qui il a travaillé. Nous aimerions que ce soit spécifié que ces diagnostics n'ont pas été faits à l'UPAC.

Commenté [MG(3)]: Comme expliqué plus haut, nous ne souhaitons pas commenter ou même être exposé dans une conversation au phénomène de racisme systémique que peuvent faire des patrouilleurs. La nature de notre corps de police spécialisé ne nous confronte pas à cette problématique, et le commissaire ne souhaite pas se prononcer personnellement sur la conduite d'autres corps policiers. Nous souhaitons donc que ce point soit complètement biffé de la rencontre.

Commenté [MG(4)]: Tout comme le concept de racisme systémique, le commissaire ne souhaite pas se prononcer sur des problématiques ou des défis auxquels d'autres corps de police auraient à faire face. Voici un point que nous proposons pour remplacer celui-ci : Les défis de l'UPAC au cours des prochaines années et quelques pistes de réflexion. Défis des enquêtes spécialisées

- a. Réservoir de confiance à remplir.
- b. Confiance ébranlée. Moins de confiance = moins de signalements. Pas scientifique démontré, mais il y a une tendance.
- c. Moins de confiance = défis de recrutement, maintien de l'expertise.

Commenté [MG(5)]: Pour nous, ce point pourrait être dans le bloc sur les défis de l'UPAC au cours des prochaines années, c'est-à-dire que nous devons expliquer mieux notre mission, qui n'est pas d'accuser à tout prix mais de faire la lumière sur les stratagèmes allégués de corruption, et que ce travail peut être long et complexe.

Commenté [MG(6)]: Ici, cela relève du système judiciaire et non du travail de l'UPAC. Par ailleurs, le commissaire ne peut commenter les moyens qu'utilisent les accusés ou les suspects pour se défendre. Ils sont dans leur droit de le faire et il est de notre devoir de respecter cela. Le commissaire peut par contre expliquer les différentes requêtes de la défense ou des suspects dans les enquêtes de l'UPAC : Lavallée, Babos, McNeil, etc. Il peut aussi rappeler que statistiquement, la majorité ne s'en sort pas.

- c. Somme toute, la corruption des criminels en cravate est un peu nouvelle à travers le monde (expertise de moins de 15 ans).
7. Comment renforcer la confiance entre citoyens et policiers
- Quelques initiatives au Québec
 - Quelques initiatives internationales
8. Comment la population et la police peuvent travailler ensemble et contribuer à une société meilleure
- Quelques exemples de réussites et de collaboration (Québec, Australie, etc.)
 - Une police légitime est une police avec laquelle les citoyens sont plus enclins à coopérer;
 - Une police légitime est une police capable de susciter de l'adhésion et de l'identification collective à une communauté symbolique;
 - Promouvoir une police du contact
 - Redéfinir les modes d'action policiers en s'adaptant aux territoires et en rendant la police plus accessible;
 - Agir sur le recrutement, la formation et l'éducation;
 - Resserrer les liens avec les partenaires territoriaux;
 - Agir en relation avec les citoyens;
 - Etc.
9. En terminant

Commenté [MG(7): La corruption n'est pas nouvelle en soi, mais il est vrai que les moyens de la combattre s'organisent toujours à l'heure actuelle et on tente de s'inspirer chez nous des meilleures pratiques à travers le monde.

Commenté [MG(8): Le commissaire souhaite parler ici des 4 leviers de la confiance pour l'UPAC :

- L'indépendance de l'UPAC
- La transparence, la communication et l'imputabilité
- La compétence de nos enquêteurs
- L'intégrité et l'engagement de nos équipes

Commenté [MG(9): L'UPAC a plusieurs ententes de collaboration.

Commenté [MG(10): De par la nature de sa mission, l'UPAC n'a pas de contacts fréquents avec la population. Toutefois, le service de prévention rencontre fonctionnaires et entrepreneurs sur les dangers de la corruption à éviter.

Commenté [MG(11): Ce point ne semble pas s'appliquer à l'UPAC, qui agit en enquêtant des documents et non en interpellant des citoyens.

Commenté [MG(12): Nous pouvons ici parler de partenariats avec les corps de police qui nous prêtent des enquêteurs de même que notre adhésion au réseau Intersection.

Commenté [MG(13): S'agit-il de formules de politesse ou de conclusions générales sur la confiance et les policiers?

[REDACTED]

De: Donald Riendeau [REDACTED]
Envoyé: 17 août 2020 19:09
À: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Objet: Re: Rép. : Vendredi de la confiance - DanieleHenkel.TV - Confiance et police
Pièces jointes: noname; noname; noname; noname

Super.

Entrevue prévue avec Daniele Henkel le vendredi 11 septembre.

On se parle dans les prochains jours pour que tu sois à l'aise avec les enjeux / questions.

Bonne soirée

Le ven. 14 août 2020 12 h 04, FREDERICK GAUDREAU [REDACTED] a écrit :

Bonjour Donald

Voici en p.j. le document de travail incluant nos commentaires.
On pourrait s'en reparler de vive voix à ton retour de vacances?

Bon weekend!



Frédéric Gaudreau

Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
2100, avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, bureau 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
Téléphone: [REDACTED]

Avis de confidentialité: L'information transmise par ce courriel, de même que les fichiers joints, est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier, de la diffuser ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement par courriel l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message, de même que les fichiers joints, sans garder de copie et de le supprimer de votre système.

>>> Donald Riendeau [REDACTED] 2020-07-16 11:29 >>>
Frédéric,

j'espère que tu vas bien à l'approche de tes vacances.

Désolé à te revenir sur le projet des vendredi de la confiance. Les dernières semaines furent intenses.

Le projet va de l'avant, nous en avons déjà réalisé deux (mai et juin) et nous sommes à planifier les trois / quatre suivants.

Tel que mentionné, nous aimerions réaliser un Vendredi de la confiance portant sur " Confiance et police ". L'objectif est de sensibiliser la population à l'importance de la police et de travailler avec elle.

Tu trouveras ci-joint le document de travail.

J'aimerais savoir quelle(s) date(s) te conviendraient le plus dans celles proposées.

Par la suite je te suggère un Zoom tous les deux pour " brainstormer " sur les sujets que nous souhaiterions couvrir, mais j'ai déjà quelques idées que tu trouveras dans le document ci-joint.

Reviens-moi rapidement sur la date qui te convient. Merci.

Bonne vacances !

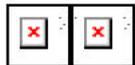
Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA

Directeur général et cofondateur

Institut de la confiance dans les organisations (ICO)



www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [redacted] ou au (514) 487-8082

[REDACTED]

De: Donald Riendeau [REDACTED]
Envoyé: 19 août 2020 17:40
À: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Objet: Vendredi de la confiance - DanieleHenkel.TV - Confiance et police
Pièces jointes: noname; 2020 08 19 Confiance et police - Deroulement - V2DRC.docx; noname; noname

Frederick,

merci beaucoup.

Nous sommes d'accord avec tous vos commentaires.

Tu trouveras ci-jointe une version PRELIMINAIRE #2. L'équipe de Daniele Henkel travaillera sur ce document et préparera la semaine prochaine une version PRELIMINAIRE #3. Nous te transmettrons celle-ci.

J'aimerais pouvoir te parler la semaine prochaine ou au début de la suivante pour discuter tous les deux.

Encore une fois, nous souhaitons que tu sois très à l'aise avec TOUTES les questions. L'objectif est de renforcer la confiance entre la population et la police.

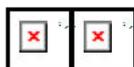
Au plaisir et merci !

Ce sera une belle vitrine. Ils espèrent entre 55k et 85k d'auditoires.

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)

[REDACTED]

www.institutdelaconfiance.org



Le ven. 14 août 2020 à 12:04, FREDERICK GAUDREAU [REDACTED] a écrit :

Bonjour Donald

Voici en p.j. le document de travail incluant nos commentaires.
On pourrait s'en reparler de vive voix à ton retour de vacances?

Bon weekend!



Frédéric Gaudreau
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
2100, avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, bureau 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
Téléphone: [REDACTED]

Avis de confidentialité: L'information transmise par ce courriel, de même que les fichiers joints, est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier, de la diffuser ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement par courriel l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message, de même que les fichiers joints, sans garder de copie et de le supprimer de votre système.

>>> Donald Riendeau [REDACTED] 2020-07-16 11:29 >>>
Frédéric,

J'espère que tu vas bien à l'approche de tes vacances.

Désolé à te revenir sur le projet des vendredi de la confiance. Les dernières semaines furent intenses.

Le projet va de l'avant, nous en avons déjà réalisé deux (mai et juin) et nous sommes à planifier les trois / quatre suivants.

Tel que mentionné, nous aimerions réaliser un Vendredi de la confiance portant sur " Confiance et police ".
L'objectif est de sensibiliser la population à l'importance de la police et de travailler avec elle.

Tu trouveras ci-joint le document de travail.

J'aimerais savoir quelle(s) date(s) te conviendraient le plus dans celles proposées.

Par la suite je te suggère un Zoom tous les deux pour " brainstormer " sur les sujets que nous souhaiterions couvrir, mais j'ai déjà quelques idées que tu trouveras dans le document ci-joint.

Reviens-moi rapidement sur la date qui te convient. Merci.

Bonne vacances !

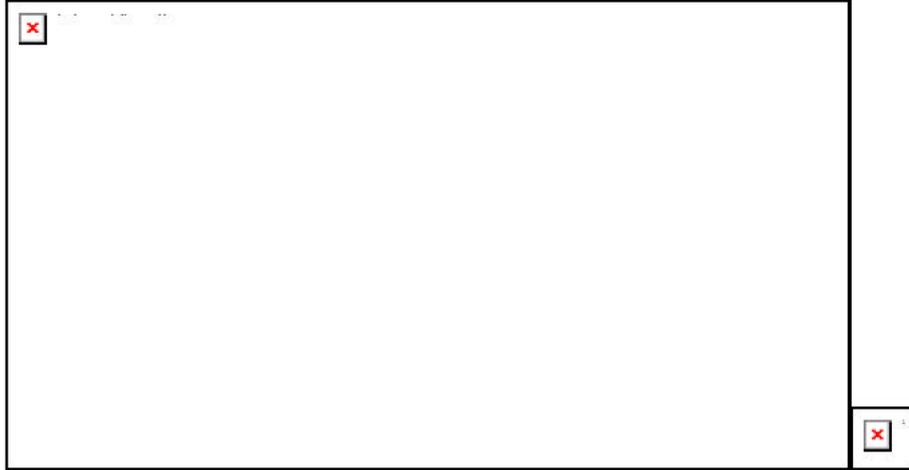
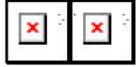
Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA

Directeur général et cofondateur

Institut de la confiance dans les organisations (ICO)



www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [redacted] ou au (514) 487-8082

[REDACTED]

De: Donald Riendeau [REDACTED]
Envoyé: 24 août 2020 13:53
À: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Objet: Re: Vendredi de la confiance - DanieleHenkel.TV - Confiance et police
Pièces jointes: noname; noname; noname

Frederick,

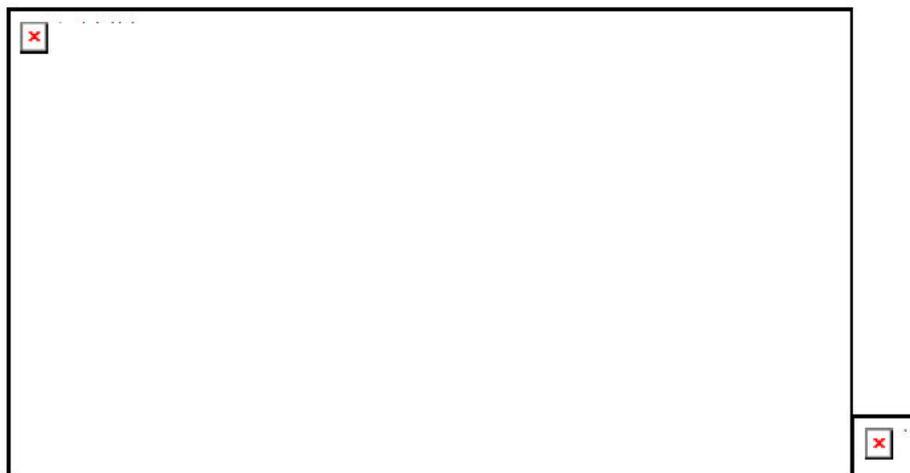
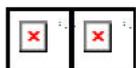
aurais-tu une photo officielle ? Madame Henkel mettra nos trois photos sur sa page Web.

Merci

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)

[REDACTED]

www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [REDACTED] ou au (514) 487-8082

Le mer. 19 août 2020 à 17:39, Donald Riendeau [REDACTED] a écrit :
Frederick,

merci beaucoup.

Nous sommes d'accord avec tous vos commentaires.

Tu trouveras ci-jointe une version PRELIMINAIRE #2. L'équipe de Daniele Henkel travaillera sur ce document et préparera la semaine prochaine une version PRELIMINAIRE #3. Nous te transmettrons celle-ci.

J'aimerais pouvoir te parler la semaine prochaine ou au début de la suivante pour discuter tous les deux.

Encore une fois, nous souhaitons que tu sois très à l'aise avec TOUTES les questions. L'objectif est de renforcer la confiance entre la population et la police.

Au plaisir et merci !

Ce sera une belle vitrine. Ils espèrent entre 55k et 85k d'auditoires.

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA

Directeur général et cofondateur

Institut de la confiance dans les organisations (ICO)



www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [redacted] ou au (514) 487-8082

Le ven. 14 août 2020 à 12:04, FREDERICK GAUDREAU [redacted] a écrit :

Bonjour Donald

Voici en pj. le document de travail incluant nos commentaires.
On pourrait s'en reparler de vive voix à ton retour de vacances?

Bon weekend!



PRÉVENIR VÉRIFIER ENQUÊTER

Frédéric Gaudreau

Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
2100, avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, bureau 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
Téléphone: [REDACTED]

Avis de confidentialité: L'information transmise par ce courriel, de même que les fichiers joints, est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier, de la diffuser ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement par courriel l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message, de même que les fichiers joints, sans garder de copie et de le supprimer de votre système.

>>> Donald Riendeau [REDACTED] 2020-07-16 11:29 >>>
Frédéric,

J'espère que tu vas bien à l'approche de tes vacances.

Désolé à te revenir sur le projet des vendredi de la confiance. Les dernières semaines furent intenses.

Le projet va de l'avant, nous en avons déjà réalisé deux (mai et juin) et nous sommes à planifier les trois / quatre suivants.

Tel que mentionné, nous aimerions réaliser un Vendredi de la confiance portant sur " Confiance et police ". L'objectif est de sensibiliser la population à l'importance de la police et de travailler avec elle.

Tu trouveras ci-joint le document de travail.

J'aimerais savoir quelle(s) date(s) te conviendraient le plus dans celles proposées.

Par la suite je te suggère un Zoom tous les deux pour " brainstormer " sur les sujets que nous souhaiterions couvrir, mais j'ai déjà quelques idées que tu trouveras dans le document ci-joint.

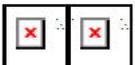
Reviens-moi rapidement sur la date qui te convient. Merci.

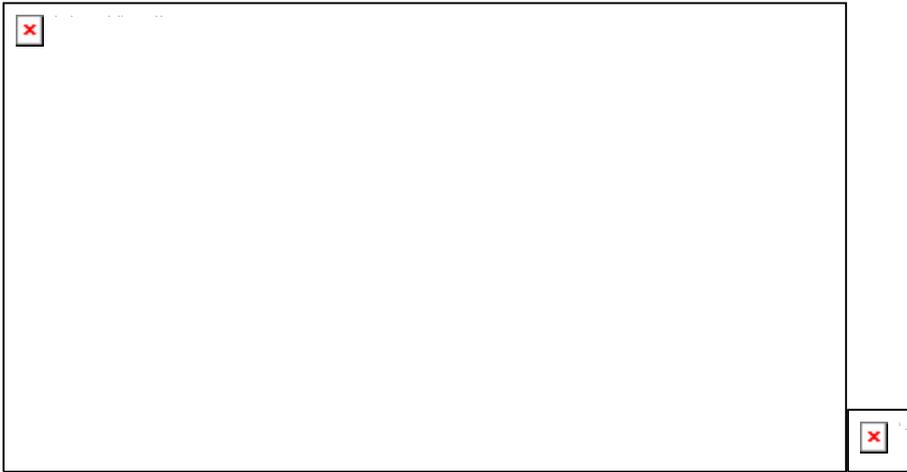
Bonne vacances !

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA

Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)

[REDACTED]
www.institutdelaconfiance.org





N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [REDACTED] ou au (514) 487-8082

[REDACTED]

De: Donald Riendeau [REDACTED]
Envoyé: 24 août 2020 13:59
À: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]; Mélissa Proulx
Objet: Re: courriel de M. Gaudreau

Melissa,

J'ai mis en copie Frederick.

Donald

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)

[REDACTED]

www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [REDACTED] ou au (514) 487-8082

Le lun. 24 août 2020 à 09:45, Mélissa Proulx [REDACTED] a écrit :

Bonjour Donald,
nous nous apprêtons à envoyer les invitations au calendrier pour la répétition et l'enregistrement des Vendredi de la confiance.

Pourrais-je avoir les adresses courriel pour Frédérick Gaudreau et son adjointe (s'il y a lieu).

La demande pour une photo suit-elle son cours?

merci et bonne journée!

--

Mélissa Proulx

Éditrice

c: [REDACTED]



*9283 Thimens,
Pierrefonds, Québec
H8Y 0A1*

c [REDACTED]

De: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Envoyé: 17 septembre 2020 15:13
À: Donald Riendeau
Objet: Rép. : Entrevue DanieleHenkel.TV

Salut Donald

Merci pour le suivi et surtout, merci de m'avoir permis de partager sur le thème de la confiance avec toi et Mme Henkel.

On se reparle bientôt!

/frédéric



Frédéric Gaudreau
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
2100, avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, bureau 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
Téléphone: [REDACTED]

Avis de confidentialité: L'information transmise par ce courriel, de même que les fichiers joints, est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier, de la diffuser ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement par courriel l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message, de même que les fichiers joints, sans garder de copie et de le supprimer de votre système.

>>> Donald Riendeau [REDACTED] 2020-09-17 14:33 >>>
Frederick,

je prends quelques Instants pour te remercier de ta collaboration pour l'émission.

Tu as été excellent.

Nous en sommes à 22,000 vues. Nous dépasserons assurément les 30,000 vues et avec un peu de chance le 40,000. C'est excellent.

A bientôt

[REDACTED]

De: Donald Riendeau [REDACTED]
Envoyé: 24 septembre 2020 18:36
À: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Objet: Presque 40,000 vues au dernier vendredi de la confiance... Nous allons atteindre le 50k...

[REDACTED]

De: Donald Riendeau [REDACTED]
Envoyé: 9 septembre 2020 12:06
À: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Objet: CONFIANCE ET POLICIERS: RAPPEL: SECOND Indice de confiance sociétale (ICS) - REUNION DE L'OBSERVATOIRE

Frederick,

tu trouveras ci-joint le second Indice de confiance (ICS) des québécois que nous publierons la semaine prochaine.

Je tiens à porter ton attention sur quelques données :

- 1) Page 18 : Sur 19 secteurs d'activité, celui de policier se classe 4 ième avec 66%.
- 2) Page 29 : La confiance dans le métier de policier selon une première méthode de calcul (incluant les " Je ne sais pas"), classe les policiers au 39 ième rang sur 76 métiers avec un 69%. Ce qui est bon.
- 3) Page 30 : Selon la seconde méthode préférée par les sondeurs (excluant les " Je ne sais pas"), les policiers se classent 46 ième mais avec un pourcentage de confiance de 76,7%.

L'ICO réalisera un ICS du Québec à chaque trimestre. Tu pourras suivre l'évolution de la confiance dans la police mais également dans 75 autres métiers.

Je tiens à porter à ton attention que notre plus grande observation comparative versus l'ICS de juin est le respect des los et l'éthique qui ont significativement diminués depuis 3 mois...

Je t'en reparle si tu veux.

A plus tard

----- Forwarded message -----

De : Donald Riendeau [REDACTED]
Date: mer. 9 sept. 2020 11 h 41
Subject: Re: RAPPEL: SECOND Indice de confiance sociétale (ICS) - REUNION DE L'OBSERVATOIRE
To: [REDACTED]

[REDACTED]

Vous trouverez ci-jointe une version plus récente du document d'analyse.

[REDACTED]

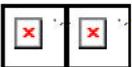
[Redacted]

Bonne lecture !

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)

[Redacted]

www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [Redacted] ou au (514) 487-8082

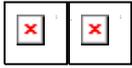
Le mer. 9 sept. 2020 à 10:56, Donald Riendeau [Redacted] a écrit :
Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour proposé, les résultats compilés du second indice ICS ainsi que la base de données détaillée.

Merci

[Redacted]

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)

www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [redacted] ou au (514) 487-8082

Le lun. 17 août 2020 à 09:43, Donald Riendeau [redacted] a écrit :
Bonjour à tous,

J'espère que vous avez passé un bel été et que la préparation pour la rentrée n'est pas trop ardue.

Je vous remercie encore pour votre participation aux travaux de l'Observatoire. Tel que discuté notre objectif est avant tout de connaître du succès sur le long terme et non un succès médiatique instantané. Néanmoins, je suis relativement satisfait de l'impact et la diffusion médiatique du premier Indice de confiance sociétal (ICS). Je vous transmettrai un bilan officiel, mais voici déjà certains résultats : [redacted]

Je vous écris afin de relancer l'Indice de confiance sociétal (ICS) ainsi que les réflexions de l'Observatoire. Déjà nous lancerons dans quelques semaines le second Indice de confiance sociétal (ICS). Le sondage sera lancé au cours des deux prochaines semaines (23 et 30 août) et nous obtiendrons les résultats le lundi 7 septembre.

PROCHAINE RÉUNION : JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020 (10H à 11h30)

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour proposé.

Je vous remercie de votre participation !

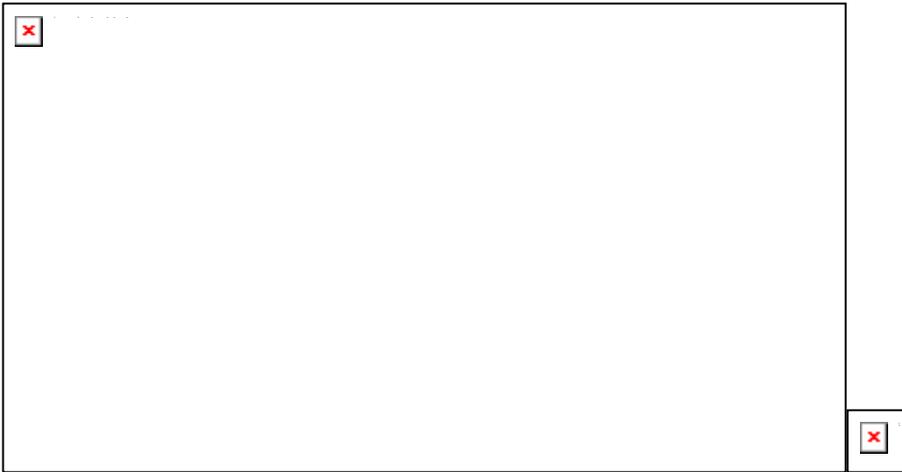
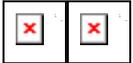
Au plaisir de vous reparler prochainement.

Donald

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)



www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures. En cas d'urgence, je vous invite à contacter madame Amélie Poirier au [redacted] ou au (514) 487-8082

[REDACTED]

De: Donald Riendeau [REDACTED]
Envoyé: 19 septembre 2020 14:25
À: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Objet: La femme aux 800 millions \$ sous enquête de l'UPAC | TVA Nouvelles

Ce dossier pourrait être le genre de dossier pour lequel je pourrais prendre la " chaleur " et être responsable...

Bonne réflexion

<https://www.tvanouvelles.ca/2020/09/18/la-femme-aux-800-millions--sous-enquete-de-lupac>

De: FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]
Envoyé: 27 septembre 2020 13:46
À: Donald Riendeau
Objet: Rép. : - La Presse+

Merci de ton soutien!

Comme tu sais, nous avons déjà un comité de surveillance neutre et indépendant qui effectue ce travail depuis 2 ans, c'est prévu dans notre loi.

Je n'oserais pas faire ce type d'exercice sans qu'il passe d'abord par le comité de surveillance (M.Claude Corbo en est son président).

Ils doivent d'ailleurs présenter leur 2e rapport de surveillance à l'Ass.Nat. en octobre.

Bon dimanche!



Frédéric Gaudreau

Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption
2100, avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, bureau 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
Téléphone: [REDACTED]

Avis de confidentialité: L'information transmise par ce courriel, de même que les fichiers joints, est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier, de la diffuser ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement par courriel l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message, de même que les fichiers joints, sans garder de copie et de le supprimer de votre système.

>>> Donald Riendeau [REDACTED] 2020-09-26 11:16 >>>
Je te souhaite bonne chance.

Si je peux t'aider, fais-moi signe.

Que dirais-tu d'un audit neutre et indépendant en gouvernance et intégrité ? Comme le font tant d'organisations ?

Sur le dossier :

- Me Donald Riendeau
- Jean-Pierre Charbonneau
- Pierre Veronneau
- René Villemure
- Dre Sylvie St-Onge

L'objectif serait : 1) Conseiller l'UPAC sur les pratiques à améliorer; 2) Credibiliser l'UPAC pour qu'il n'y ait plus de doute par la suite.

A +

https://plus.lapresse.ca/screens/40817ac6-811f-4b34-aca4-376c7bab4f90_7C_0.html

Objet: Live Institut de la Confiance #2 / DHTV

Début: ven. 2020-09-11 08:30

Fin: ven. 2020-09-11 10:00

Périodicité: (néant)

État de la réunion: Organisateur de la réunion

Organisateur: FAHIMA HAMEL [REDACTED]

Participants obligatoires:

assistante@danielehenkel.com; daniel@danielehenkel.com; Donald Riendeau; FAHIMA HAMEL [REDACTED]; FREDERICK GAUDREAU [REDACTED]; gdesforges@obox.group; mj@agencejaim.com; mproulx@danielehenkel.tv; nik@obox.group; pzaloum@obox.group; robert@obox.group; sgrenache@danielehenkel.tv

Participants facultatifs:

adesjardins@obox.group

Vous avez reçu une invitation pour l'événement suivant.

Live Institut de la Confiance #2 / DHTV

Quand ven. 11 sept. 2020 8:30am – 10am Heure de l'Est - Toronto

Données de connexion Se joindre avec Google Meet

meet.google.com/mgf-dahi-mvr

Se joindre à la conférence par téléphone
(CA) [+1 613-916-1823](tel:+16139161823) (NIP: 500665250)

[Plus de numéros de téléphone](#)

Agenda [REDACTED]

Qui

- nik@obox.group - organisateur
- mproulx@danielehenkel.tv
- daniel@danielehenkel.com
- pzaloum@obox.group
- robert@obox.group
- sgrenache@danielehenkel.tv
- [REDACTED]
- gdesforges@obox.group
- [REDACTED]
- assistante@danielehenkel.com
- mj@agencejaim.com
- Donald Riendeau
- adesjardins@obox.group - facultatif

[plus de détails »](#)

LE LIEN AU SERVEUR ZOOM SERA ENVOYÉ SÉPARÉMENT

Rappel des consignes:

1. Brancher votre cellulaire, tablette et/ou ordinateur (l'appareil utilisé pour la conférence) afin d'éviter de manquer d'alimentation.
2. Fermer toutes les notifications et les sons de vos appareils (ainsi que les applications nuisibles):
 - sonnerie : off
 - facebook : off
 - messenger : off
 - vibration : off
3. Si vous utilisez votre cellulaire le mettre en mode avion; si vous utilisez votre ordinateur fermez toutes les applications qui ne sont pas nécessaires.
4. Ouvrir votre connexion wifi et connectez-vous à celle-ci.
5. Cliquez sur le lien zoom qui vous sera envoyé séparément (veuillez y accéder avec votre périphérique en mode wifi.) Connectez-vous à l'appel.
6. Positionnez l'appareil tel qu'établi la veille ou lors de la répétition et recréez l'ambiance lumineuse aussi (cadrage)
7. Assurez-vous d'avoir des écouteurs pour éviter le retour de son.

Participer [REDACTED] ? [Oui](#) - [Peut-être](#) - [Non](#) [plus d'options »](#)

Invitation de [Google Agenda](#)

Vous recevez ce courriel sur le compte [REDACTED], car vous êtes l'un des participants à cet événement.

Pour arrêter de recevoir les futures mises à jour concernant cet événement, refusez-le. Vous pouvez également choisir de créer un compte Google à l'adresse <https://www.google.com/calendar/> et de contrôler les paramètres de vos notifications pour la totalité de votre agenda.

Si vous transférez cette invitation, vous permettez à tout destinataire d'envoyer une réponse à l'organisateur et d'être ajouté à la liste des invités, ou d'inviter d'autres personnes indépendamment de l'état de sa propre invitation, ou de modifier votre réponse. [En savoir plus](#)

[REDACTED]

De: Donald Riendeau [REDACTED]
Envoyé: 11 décembre 2020 14:11
Objet: PARTICIPANTS SOMMET CONFIANCE - Indice de confiance sociétale - Décembre 2020 - SOUS EMBARGO
Pièces jointes: 2020 11 11 Indice de confiance decembre 2020 - ConstatsV5.pdf; 2020 11 11 Resultats ICS Dec 2020 V5.pdf

Recherche de la vérité, peur et choix pour les Québécois

- Le troisième indice de confiance sociétale (ICS) trimestrielle réalisé auprès de 1018 Québécois illustre que les Québécois ont peur, veulent avoir le choix et sont à la recherche de la vérité.
- Les Québécois ont un niveau élevé de peur de la COVID19, du mouvement anti-autorité / complotiste et de leur avenir.
- Les Québécois veulent avoir le choix. Le choix de laisser leur enfant ou non aller à l'école, le choix de liberté d'expression, le choix de se faire vacciner...
- Au cœur de la crise, les valeurs deviennent plus importantes pour les Québécois : solidarité, entre-aide, bienveillance, etc.
- Les Québécois sont à la recherche de la vérité. Ils sont influencés par les médias traditionnels, les médias sociaux, les discours des gouvernements provincial et fédéral, les informations conspirationnistes, les prises de position radicales de groupes (étudiants), etc.
- Tout comme nos gouvernements, les Québécois sont continuellement en questionnement sur les enjeux d'importance. Largement en faveur du vaccin il y a six mois, aujourd'hui ils sont plus méfiants alors que celui-ci est bientôt disponible.
- Nous vous invitons à prendre connaissance ci-après des faits saillants de l'ICS.

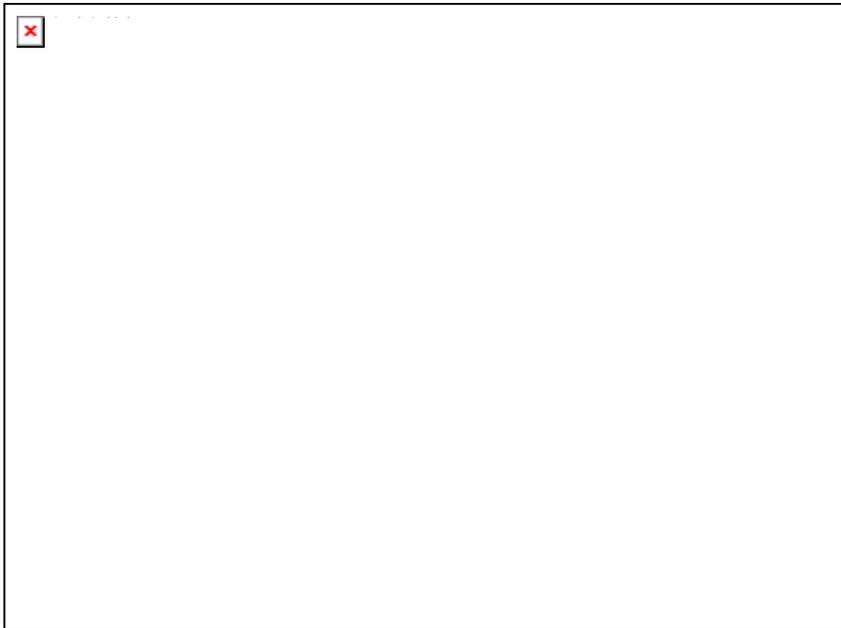
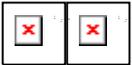
N.b. Nous vous invitons lundi matin le 14 décembre à publier cette information et si vous le désirez, Me Donald Riendeau se rendra disponible pour des entrevues.

Merci !

Me Donald C. Riendeau LLB, LLM, MBA
Directeur général et cofondateur
Institut de la confiance dans les organisations (ICO)



www.institutdelaconfiance.org



N.B. Veuillez noter que je vous répondrai dans les 48 heures.